

Le choc discriminatoire et ses conséquences sur l'intégration sociale des jeunes des minorités visibles : obstacle à la mobilité professionnelle et à la participation citoyenne.

Guy Drudi,
Président du Service d'aide et de liaison La Maisonnée

L'exclusion en emploi des jeunes issus des minorités visibles est une des conséquences du choc discriminatoire qui conduit à leur marginalité sociale. Les travaux de Dufour sur l'espace social du hors travail apportent un éclairage utile sur les stratégies utilisées par ces jeunes en réponse à leur "déficit d'intégration", stratégies qui visent à constituer un espace symbolique alternatif dans la société. L'intervention des ONG, dont la Maisonnée, constitue un appui à une stratégie de construction identitaire de ces jeunes menant à leur intégration sociale et professionnelle.

1. Quelques données concernant les jeunes des minorités visibles.

L'appartenance religieuse et la couleur de peau constituent encore un obstacle dans le processus d'insertion en emploi. Ainsi, les jeunes Noirs de la région de Montréal titulaires d'un diplôme universitaire subissent un taux de chômage trois fois plus élevé que les diplômés en général et leur capital financier et social devient moins favorable à une bonne intégration au marché du travail. (Lenoir-Achdjian et Morin, 2008).¹

Au Québec, malgré les revendications des groupes communautaires spécialisés en rapprochement interculturel et en employabilité, la discrimination en emploi des jeunes issues des minorités visibles fut difficilement reconnue. Ce n'est qu'en 1997 que cette problématique reçut une attention particulière du gouvernement du Québec.²

En France, à la même époque, lorsque ces faits étaient reconnus, Frickey et Primon³ affirment qu'ils étaient examinés exclusivement comme des inégalités sociales. Les problématiques occultaient généralement les effets sociaux du racisme perçu davantage comme position idéologique, plutôt qu'un rapport social structurant les pratiques sociales. Dans leur étude, ils constatent que les jeunes d'origine maghrébine rencontrent davantage d'obstacles sur le marché du travail que les jeunes d'origine française. Ils sont davantage sans emplois et occupent plus longtemps des emplois précaires. Ils mettent également en évidence l'importance de l'emploi des parents comme facteur associé à l'emploi de leurs jeunes. Les parents originaires du Maghreb

¹ Annick Lenoir-Achdjian et Paul Morin (2008), *La situation socio-économique des minorités visibles et religieuses du Québec*, Rapport, Département de service social, Université de Sherbrooke. 56p.

² Mathews, L. Étude sur les producteurs de comportements racistes lors de l'insertion à l'emploi des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans. L'Indice, MCCI, 1996, 82 p.

³ Alain Frickey et Jean-Luc Primon (2006), « Insertion professionnelle et discriminations : l'accès à l'emploi des étudiants issus de l'immigration en région Provence - Alpes - Côte d'Azur », *Cahiers de l'Urmis*, N°10-11, décembre, < <http://urmis.revues.org/index251.html> >, consulté le 23 septembre 2009.

étaient moins présents sur le marché du travail que les parents d'origine française au moment où un de leurs enfants quittaient l'école pour le marché du travail (Frickey, Primon, 2006).

2. Le choc discriminatoire et ses conséquences.

Nous définissons le choc discriminatoire comme le sentiment d'un individu d'être à la fois différencié (distancé, mis à l'écart) et inférieur (jugé moins performant, moins compétent, inadéquat) sur la seule base de son appartenance à un groupe en raison de son origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la religion, la langue ou le sexe et ce, sans égard à son adaptation fonctionnelle, sociale ou culturelle à son nouvel environnement et sans égard à sa maîtrise des référents culturels de la société d'accueil. Les variables associées au choc discriminatoire⁴ dans le domaine des relations interculturelles sont :

- Être né à l'étranger.
- Être différent physiquement (couleur de la peau).
- Posséder un accent différent.
- Être d'une langue maternelle différente.
- Avoir un patronyme de consonance autre.
- Être issue de religion différente.
- Ne pas avoir d'ancêtre québécois.

L'ordre de ces variables varie selon les groupes ethniques, mais pour les membres des minorités visibles, et plus spécifiquement les Noirs, la couleur de la peau constitue le premier facteur de différenciation. (Ledoyen, 1992).

Le choc discriminatoire se manifeste particulièrement dans les secteurs de l'emploi, du logement, de l'éducation et des services publics. À l'inverse du choc culturel qui exige un ajustement individuel au milieu social, le choc discriminatoire exige un ajustement social à l'individu. Autrement dit, sans une stratégie d'action globale, à la fois politique, économique et juridique manifestée par des législations, des déclarations et des programmes d'actions ciblés pour enrayer la discrimination et en corriger les effets, on ne peut pas agir efficacement contre le choc discriminatoire et par conséquent agir efficacement pour favoriser l'intégration sociale des immigrants et de leurs descendants.

Les cas de profilage racial procèdent de la logique du choc discriminatoire. Selon Michèle Turenne (2006)⁵, les cas de profilage racial sont des situations qui représentent des fragmentations du discours entre « nous » et « eux ». Les groupes minoritaires sont représentés davantage comme des assaillants de sorte qu'un crime individuel commis par une personne issue des minorités visibles porte une empreinte culturelle et collective, tandis qu'un crime individuel commis par un Blanc est saisi comme étant une pathologie individuelle.

Le terme de choc est approprié si l'on considère les réactions émotives et physiques des victimes qui se sont senties discriminées en raison de leur appartenance à un groupe. Les conséquences du

⁴ A. Ledoyen, (1992), *Montréal au pluriel*, Montréal, IQRC, 329 p.

⁵ Turenne Michèle (2006), *Prouver le profilage racial : perspectives pour un recours civil*, Montréal, CDPDJ.

choc discriminatoire sont multiples :

- Affaiblissement des structures des familles immigrantes par l'absence de réussite sociale des parents dont le rôle est décisif dans l'encadrement des jeunes et dans la transmission de modèles à suivre. Les parents, exclus du marché du travail, deviennent des modèles disqualifiés pour leurs enfants qui sont à la recherche de modèles de réussite alternatifs. Cela les amène à contester plus ouvertement l'autorité parentale. Les enfants se recréent une famille à l'extérieur du foyer. Cette situation génère des tensions importantes dans la famille et peut mener à son éclatement.
- L'intervention des services sociaux dans la famille pour suppléer au manque d'encadrement des jeunes. L'examen de l'intervention en protection au Centre Jeunesse de Montréal révèle que les jeunes d'origine haïtienne y sont surreprésentés de façon significative comme usagers.⁶
- La stigmatisation des enfants nés de parents immigrés comme étant toujours des étrangers. Les enfants de la seconde ou troisième génération font face aux mêmes difficultés d'intégration que leurs parents et ne font pas l'expérience d'une intégration sociale réussie.
- La marginalité des réseaux de support des jeunes issus des minorités visibles et leur exclusion de la vie sociale active et participative. Ces jeunes sont en perte de modèles sociaux positifs. Ils se sentent disqualifiés et ont peu d'espoir de rattraper le peloton formé par les jeunes du groupe majoritaire.

Taboada-Leonetti⁷ considère que le chômage entraîne l'exclusion des immigrants de la société de production : ils développent et intériorisent une image d'impuissance sociale qui les empêche de jouer un rôle actif et valorisé dans la société. Toutefois, s'ils maintiennent des liens avec leurs réseaux d'appartenance, même les immigrants sans emploi peuvent s'intégrer dans leur communauté ethnique. Elle considère que le chômage aggrave la situation de la deuxième génération qui ne dispose pas d'un espace symbolique alternatif où réaliser son intégration dans la société. Elle vit une marginalisation qui l'exclut à la fois de sa communauté d'origine et de la majorité avec laquelle elle partage le pays de naissance.

3. L'espace social du hors travail.

Selon Dufour⁸, l'espace du hors-travail existe comme terrain de lutte et terrain d'innovations sociale et politique. Elle définit le hors-travail comme l'ensemble des situations où une personne est sans travail légal rémunéré, qu'elle en recherche un ou non, à l'exception des situations de retraite, de maladie ou d'études. L'allongement des durées de chômage contribue à faire du hors-

⁶ L. Bernard et C. McAll (2004), « La surreprésentation des jeunes Haïtiens dans le système québécois de protection de la jeunesse », *Intervention*, no. 120, p. 117-124.

⁷ Isabelle Taboada-Leonetti (1994), « Intégration et exclusion dans la société duale : le chômeur et l'immigré », *Lien social et politique*, Vol. 31, no. 71, p. 93-103.

⁸ Pascale Dufour (2000), *Citoyenneté et hors-travail : la construction politique d'un nouvel espace social au Québec et en France*, Thèse de doctorat, Université de Montréal. 464p.

travail un espace social « à part », de moins en moins transitoire et fonctionnant selon des règles propres.

Cet espace possède une double spécificité. Premièrement, les personnes qui en font partie ne constituent pas à proprement parler un groupe. Deuxièmement, ces personnes sont en position de subordination lorsqu'elles entrent en relation avec les acteurs économiques, politiques et institutionnels.

Ces deux caractéristiques exigent une capacité d'adaptation et de résilience importante, car on ne peut pas vivre à long terme avec une identité définie uniquement par l'absence de travail. Pour Dufour, la société active est construite sur un paradoxe central: elle fait la promotion de l'emploi salarié traditionnel, alors que celui-ci est de moins en moins disponible.

Certains jeunes adultes opposent une résistance au statut de salarié en se construisant des formes identitaires professionnelles alternatives qui empruntent les circuits parallèles du travail bénévole ou du travail clandestin. Les personnes qui utilisent ces voies alternatives ne font généralement pas confiance au « système » ou à la capacité des agents à leur venir en aide.

Le militantisme dans la sphère communautaire devient la forme de résistance la plus répandue. Cette résistance est publique et positive : publique parce qu'elle affirme haut et fort leurs revendications et positive, car elle correspond à l'idée qu'ils se font d'un travail utile pour la société. Les résistants refusent d'être considérés au bas de l'échelle sociale et d'être assujettis à un ordre social qu'ils remettent en question et jugent insupportable la suspicion dont ils sont parfois l'objet, amplifiée par la nécessité de faire la preuve systématique et continue de leur dénuement.

Parlant davantage d'un espace hors-social, Bibeau⁹ considère que les jeunes issus de l'immigration ont besoin d'un environnement social globalement positif pour élaborer une stratégie de lutte et de protection contre les comportements d'autodestruction. Dans ce contexte, la gang devient un lieu de reconstruction identitaire, une famille et une voie d'accès au symbole de la réussite sociale.

4. L'intervention des ONG comme appui à une stratégie de construction identitaire contre l'exclusion en matière d'emploi des jeunes des minorités.

Bien que le rapport Ménard¹⁰ demeure muet sur cette question, plusieurs jeunes issus des communautés ethnoculturelles et de l'immigration connaissent un taux de décrochage scolaire et de chômage plus important que celui des jeunes Québécois. Il devient nécessaire que ces jeunes soient accompagnés par des mentors soucieux de leurs réussites scolaire, professionnelle et sociale et pouvant leur servir de modèles.

À la Maisonnée, nous constatons que le mentorat auprès des jeunes:

- Augmente leurs résultats scolaires.

⁹ Gilles Bibeau (2006), «Entre mépris et souffrance, la violence chez les jeunes», *Le malaise identitaire et jeunes en difficultés. Prévenir la dérive vers la délinquance et la criminalité*, Institut interculturel de Montréal, p.8-12.

¹⁰ Jacques Ménard (dir.) (2009), *Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, 80p.

- Prévient le décrochage scolaire par un travail complémentaire avec l'école.
- Leur fait bénéficier d'un soutien académique et relationnel.
- Accroît leur confiance en eux et leur motivation à poursuivre leurs études.
- Diversifie leur réseau social et permet une socialisation positive.
- Développe des compétences génériques telles que l'initiative, la persévérance, l'estime de soi, l'autonomie, le sens de l'organisation et les habiletés de communication.

Plusieurs des jeunes suivis dans nos programmes développent le goût d'investir dans la société d'accueil et d'y contribuer en tant que citoyens à part entière. D'ailleurs plusieurs redonnent à la communauté en devenant eux-mêmes des mentors pour des jeunes nouvellement immigrés ou issus des communautés ethnoculturelles. Les réalisations de ces programmes augmentent chez les participants et leurs familles un sentiment d'appartenance à la société québécoise. Ils acquièrent les outils pour mieux fonctionner et sentent que leur participation sociale et leur réussite professionnelle sont désirées par des personnes issues de la société d'accueil.

Ainsi, les organisations communautaires tiennent un rôle capital pour contrer les effets du choc discriminatoire. Elles offrent aux individus un espace de réparation pour construire leur estime de soi et participer activement à la société. (*Rôle de médiation sociale*). Elles mobilisent la population et les décideurs sur la nécessité de cesser la discrimination pour favoriser la participation des jeunes à leur milieu. (*Rôle de mobilisation sociale*). Enfin, plusieurs génèrent des évaluations formatives de leurs interventions pour le développement des connaissances et des compétences. (*Rôle de recherche sociale*.)

Cependant, il ne revient pas seulement aux organisations communautaires le soin d'assurer la cohésion sociale. Les institutions reliées à l'éducation, aux services sociaux et au marché du travail consacrent peu de ressources à la promotion sociale de la population, considérant que ce n'est pas inclus dans leur mission. Il faut se rappeler qu'en épidémiologie sociale, pour éviter une crise, la prévention n'est pas une intervention suffisante parce que le germe de la crise est déjà présent. Il faut inscrire en amont des actions de précaution, c'est-à-dire être vigilant sur les facteurs de risque et promouvoir les facteurs de protection.